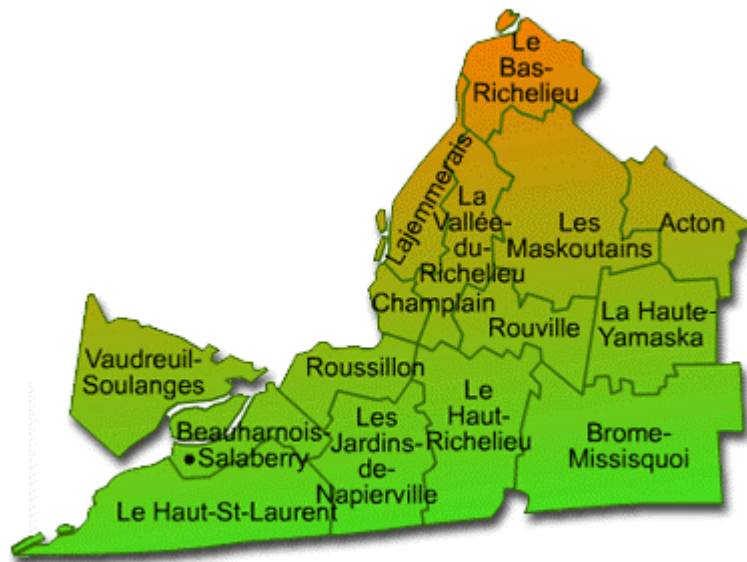


## Les jeunes de la Montérégie



en chiffres

## La démographie

### *Structure et évolution de la population du Québec*

En 2001, on estime la population du Québec à 7 410 504 habitants, ce qui correspond à 23,8 % de la population canadienne<sup>1</sup>. Au nombre de 1 462 816, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent 19,7 % de la population totale du Québec.

Les perspectives<sup>2</sup> anticipent une faible augmentation de la population québécoise jusqu'au premier quart de siècle. Par la suite, s'amorcera un déclin démographique.

**Tableau 1 : Perspectives démographiques de la population totale et de la population des 15-29 ans, 2006 à 2041 (nombre et proportion)**

Année	Population du Québec	Population des 15-29 ans	
		Nombre	%
2006	7 535 014	1 457 781	19,3
2011	7 645 143	1 433 528	18,8
2016	7 725 804	1 370 686	17,7
2021	7 776 851	1 292 398	16,6
2026	7 786 763	1 209 197	15,5
2031	7 747 683	1 190 816	15,4
2036	7 665 383	1 178 283	15,4
2041	7 549 285	1 152 729	15,3

L'évolution démographique du Québec traduit un vieillissement de sa population. Entre 1976 et 1981, la proportion de jeunes âgés de 15 à 29 ans avait atteint un sommet avec un peu plus de 29 % de la population totale<sup>3</sup>. Depuis, cette proportion ne cesse de diminuer et ce n'est pas avant 2026 qu'on prévoit sa stabilisation. À ce moment, les jeunes de 15 à 29 ans représenteront environ 15 % de la population Québécoise.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041, régions administratives, régions métropolitaines et municipalités régionales de comté*, édition 2000, cédérom. Les prévisions sont basées sur le scénario de référence A (scénario de base ou scénario moyen). Voici les principales composantes pour la population : Espérance de vie en 2040 de 81,6 ans pour les hommes et de 86,6 ans pour les femmes; fécondité de 1,5 enfant par femme; solde migratoire externe de 12 000 par année; migration régionale selon le niveau moyen de 1991-1996; résidents non permanents de 50 000 par année.

<sup>3</sup> Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, *Sommet du Québec et de la jeunesse. Faits et chiffres 1999*, p. 8.

### **Structure et évolution de la population de la Montérégie**

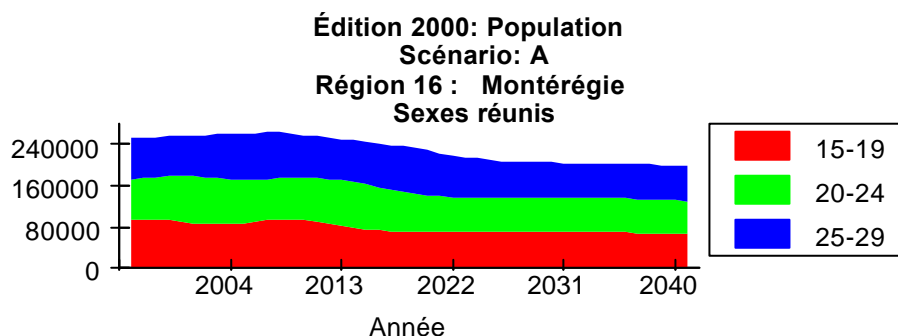
En 2001, 17,9 % de la population québécoise habite dans la région de la Montérégie. On évalue la population régionale à 1 324 039 personnes dont 253 634 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Ces jeunes représentent 19,2 % de la population de cette région et 17,3 % de la population totale des jeunes du Québec.

De 1996 à 2001, la population totale de la région a augmenté alors que celle des jeunes de 15 à 29 ans a légèrement diminué. La population totale a augmenté de 2,9 % alors que celle des jeunes a subi un fléchissement de 0,3 %.

L'édition 2000 des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec prévoit que la région comptera 1 375 150 habitants en 2011. À plus long terme, en 2021, on annonce que la population de la Montérégie sera composée de 1 402 140 personnes, alors qu'en 2041 elle n'en accueillera plus que 1 356 432.

Quant aux jeunes âgés de 15 à 29 ans, ils verront diminuer, à la fois, leur nombre et leur proportion au sein de la population régionale. En 2011, les jeunes de 15 à 29 ans représenteront 18,6 % (256 208) de la population totale de la région de la Montérégie. En 2021 et en 2041, ils ne compteront plus respectivement que pour 16,0 % (223 720) et 14,6 % (197 755) de la population de la région.

**Graphique 1 : Évolution de la population des 15-19, 20-24 et 25-29 ans de la région de la Montérégie, 1996-2041**



#### **Fécondité, natalité et mortalité <sup>4</sup>**

En 2000, pour l'ensemble du Québec, on évalue l'indice synthétique de fécondité (ISF) à 1,43 enfant par femme<sup>5</sup> et l'âge moyen de la mère à 28,53 ans. L'ISF a légèrement fluctué au cours des 20 dernières années, atteignant le minimum de 1,35 en 1987 et le maximum de 1,66 en 1992. Depuis, cet indice baisse. Quant à l'âge moyen de la mère, lui, il ne cesse d'augmenter : en 1981 il était de 27,45 ans.

À l'échelle de la région de la Montérégie, l'ISF est semblable à celui de la province. Quant à l'âge moyen de la mère, il rejoint celui pour l'ensemble du Québec.

**Tableau 2 : Indice synthétique de fécondité et âge moyen de la mère<sup>6</sup>, Québec et région de la Montérégie, 2000**

<b>Fécondité, 2000</b>	<b>Québec</b>	<b>Montérégie</b>
Indice synthétique de fécondité	1,43	1,47
Âge moyen de la mère	28,53	28,45

Au Québec, en 1998, le taux de natalité était de 10,3 naissances pour 1 000 individus alors que le taux de mortalité était de 7,4 décès pour 1 000 personnes<sup>7</sup>.

Comparativement aux données pour l'ensemble du Québec, le taux de natalité pour la région de la Montérégie y est similaire et le taux de mortalité plus faible.

**Tableau 3 : Taux de natalité et de mortalité, Québec et région de la Montérégie, 1998**

<b>Natalité, Mortalité, 1998</b>	<b>Québec</b>	<b>Montérégie</b>
Natalité / 1 000	10,3	10,3
Mortalité / 1 000	7,4	6,7

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>5</sup> L'indice synthétique de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge de 13 à 49 ans et représente le nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui aurait les taux de fécondité d'une année donnée.

<sup>6</sup> Pour l'année 2000, les données relatives à ces indicateurs sont provisoires.

<sup>7</sup> Les taux de natalité ou de mortalité représentent le nombre de naissances ou le nombre de décès divisé par la population totale (exprimé en 0/00).

## ***La migration au Québec<sup>8</sup>***

Au Québec, pour l'année 1999-2000, le solde migratoire à l'international est positif de 18 728 personnes. Cependant, pour ce qui est des mouvements de population entre les provinces, le solde migratoire est négatif de 12 146 individus. Ainsi, au grand total, pour cette année, le solde migratoire du Québec est positif de 6 582 personnes<sup>9</sup>.

Dans l'ensemble, ce sont les jeunes qui migrent vers d'autres horizons. Pour la période 1991-1996, le Québec avait un solde migratoire interprovincial négatif de 9 770 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Toutefois, pour le même groupe d'âge et la même période, le Québec accueillait 48 300 immigrants internationaux<sup>10</sup>.

## ***La migration en Montérégie***

### ➤ *La migration interprovinciale et internationale*

Pour la période 1991-1996, le solde migratoire interprovincial était négatif de 1 215 jeunes âgés entre 15 et 29 ans pour la région de la Montérégie. De plus, la région accueillait 3 460 jeunes immigrants internationaux.

### ➤ *La migration interrégionale*

En ce qui concerne les mouvements entre les régions administratives<sup>11</sup>, celle de la Montérégie a, d'une part, enregistré un solde migratoire positif pour la période 1991-1996. En termes clairs, en comptant les entrants et les sortants, et cela peu importe l'âge, la région s'est retrouvée avec un solde positif de 9 290 personnes. Entre 1996 et 2001, la région a enregistré un gain de 12 912 personnes, ce qui représente le solde migratoire interrégional le plus élevé après celui de la région des Laurentides.

Plus spécifiquement aux 15-29 ans, la région de la Montérégie enregistre pour la période 1991-1996, un solde migratoire interrégional positif de 1 457 jeunes. Toutefois, pour la période 1996-2001, la région enregistre une perte de 934 jeunes<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales, Québec et régions administratives, 1986-2000, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>9</sup> Ces données fluctuent de manière importante d'une année à l'autre. Il reste cependant que pour la période observée, c'est-à-dire depuis 1986-1987 le solde migratoire à l'international est positif alors que celui à l'interprovincial est négatif.

<sup>10</sup> Institut de la statistique du Québec, *Statistiques régionales rassemblées pour le Sommet du Québec et de la jeunesse*, Gouvernement du Québec, octobre 1999, p. 40.

<sup>11</sup> Institut de la statistique du Québec, Régions gagnantes, régions perdantes, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>12</sup> Institut de la statistique du Québec, *Soldes migratoires inter-régionaux chez les 15-29 ans, 1991-1996, 1996-2001*, données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, compilations réalisées pour le Conseil permanent de la jeunesse, 2002.

## La santé et le bien-être

### **Espérance de vie<sup>13</sup> et taux de mortalité par suicide**

Au Québec, l'espérance de vie à la naissance est évaluée pour la période 1995-1997 à 74,60 ans pour les hommes et à 80,99 ans pour les femmes.

L'espérance de vie à la naissance chez les hommes de la Montérégie est supérieure à celle des hommes de l'ensemble du Québec. L'espérance de vie à la naissance des femmes de la Montérégie est légèrement plus élevée que celle des femmes de l'ensemble du Québec.

Pour la période 1994-1998, le taux ajusté de mortalité par suicide était, pour l'ensemble du Québec, de 19,1 décès pour 100 000 personnes. Pour les hommes le taux était de 30,5 alors que pour les femmes, il était de 8,1.

Les données spécifiques à la région<sup>14</sup> en ce qui concerne la mortalité par suicide indiquent un taux de 25,8 décès pour les hommes, ce qui représente une valeur significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec.

**Tableau 4 : Espérance de vie à la naissance (1995-1997) et Taux de mortalité par suicide / 100 000 (1994-1998), selon le sexe, Québec, région de la Montérégie**

Indicateurs de santé	Québec		Montérégie	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Espérance de vie à la naissance (1995-1997)	74,60	80,99	75,34	81,05
Taux de mortalité par suicide / 100 000 (1994-1998)	30,5	8,1	25,8	6,1

### **Taux de mortalité par suicide chez les jeunes du Québec<sup>15</sup>**

En 1999, les taux de mortalité par suicide chez les jeunes hommes étaient de 34 pour 100 000 pour les 15-19 ans, de 46,2 pour les 20-24 ans et de 46,9 pour les 25-29 ans. Chez les jeunes filles, les taux de mortalité par suicide étaient de 8 pour 100 000 pour les 15-19 ans, de 4,9 pour les 20-24 ans et de 6,9 pour les 25-29 ans.

<sup>13</sup> Institut de la statistique du Québec, *Espérance de vie à la naissance selon le sexe, par région administrative, Québec, 1980-82, 1985-1987, 1990-1992, 1995-1997*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>14</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, Les publications du Québec, édition 2001, p. 349.

<sup>15</sup> Institut de la statistique du Québec, compilations réalisées pour le Conseil permanent de la jeunesse, mai 2002.

## Détresse psychologique

Selon les données de l'Enquête sociale et de santé de 1998<sup>16</sup>, 20,1 % de la population du Québec âgée de 15 ans et plus se classe dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à faire partie de cette catégorie puisqu'elles sont 22,8 % à s'y retrouver comparativement à 17,3 % des hommes. Les jeunes représentent le groupe d'âge le plus vulnérable<sup>17</sup>. En effet, on retrouve 23,1 % des jeunes hommes de 15-24 ans dans la catégorie élevée de l'indice de détresse psychologique alors que c'est le cas de 33,5 % des jeunes filles du même âge.

Tableau 5 : Proportion de la population des 15 ans et plus et des 15 – 24 ans, ayant un score élevé de détresse psychologique, sexes réunis, Québec, région de la Montérégie<sup>18</sup>, 1998, (en %)

Québec		Montérégie	
15 ans et plus %	15 - 24 ans %	15 ans et plus %	15 – 24 ans %
20,1	28,2	20,7	30,4

En comparaison avec les données pour l'ensemble de la province, la proportion de la population de 15-24 ans avec un score élevé de détresse psychologique pour la région de la Montérégie est plus forte.

## La violence conjugale

Dans 13 régions administratives sur 17, les jeunes femmes de 18 à 29 ans constituent les principales victimes de violence conjugale. Le groupe d'âge le plus touché est sans aucun doute les 25 à 29 ans qui sont en tête de liste des victimes dans 11 de ces territoires<sup>19</sup>.

Tableau 6 : Victimes de violence conjugale chez les femmes de 12 à 29 ans, Québec, région de la Montérégie, 2000 (taux par 100 000 femmes)

RÉGION	12 – 17 ANS	18 – 24 ANS	25 – 29 ANS
Québec	176,2	878,0	892,0
<b>Montérégie</b>	<b>122,8</b>	<b>709,1</b>	<b>847,6</b>

Pour les trois groupes d'âge retenus, les taux de la région de la Montérégie sont inférieurs à ceux pour l'ensemble de la province.

<sup>16</sup> Institut de la statistique du Québec, *Enquête sociale et de santé 1998*, 2<sup>e</sup> édition, janvier 2001.

<sup>17</sup> En fait, les trois enquêtes faites jusqu'à présent (1987, 1992-1993 et 1998) indiquent les proportions les plus élevées dans le groupe d'âge des 15-24 ans.

<sup>18</sup> Régie régionale de la Santé et des services sociaux de la Montérégie, *Enquête sociale et de santé 1998, Montérégie, Rapport régional*, Direction de la santé publique, décembre 2001.

<sup>19</sup> Conseil du Statut de la femme, *Des nouvelles d'elles. Les jeunes femmes du Québec*, 2002, p. 68.

### **Taux de grossesse à l'adolescence<sup>20</sup>**

Dans la région de la Montérégie, le taux de grossesse pour les jeunes filles de 14 à 17 rejoint celui pour l'ensemble du Québec. Le taux de grossesse des jeunes filles de 18 à 19 ans, lui, a une valeur significativement plus faible en comparaison avec le taux pour l'ensemble des jeunes québécoises du même groupe d'âge.

**Tableau 7 : Taux de grossesse chez les femmes de 14 à 19 ans, Québec, région de la Montérégie, 1996-1998 (taux annuel moyen pour 1 000 femmes)**

RÉGION	14 – 17 ANS	18 – 19 ANS
Québec	19,6	68,4
<b>Montérégie</b>	<b>18,9</b>	<b>63,4</b>

---

<sup>20</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, Les publications du Québec, 2001, p. 225.



## Le système de santé et de services sociaux

### *Le nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes pour 1 000 habitants<sup>21</sup>*

En 2000, pour l'ensemble du Québec, on comptait 14 501 médecins, ce qui correspond à un ratio de 1,97 médecin pour 1 000 habitants. Les médecins omnipraticiens comptent pour 49,9 % de la population médicale ( 7 235 médecins omnipraticiens versus 7 266 médecins spécialistes). Le Québec compte un ratio de 0,98 médecin omnipraticien pour 1 000 habitants et un ratio de 0,99 médecin spécialiste pour 1 000 habitants.

Tableau 8 : Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes pour 1 000 habitants, Québec, région de la Montérégie, 2000

RÉGION	OMNIPRATICIEN ( POUR 1 000)	SPÉCIALISTE ( POUR 1 000)
Québec	0,98	0,99
<b>Montérégie</b>	<b>0,84</b>	<b>0,55</b>

Comparativement aux données pour l'ensemble du Québec, les ratios médecin omnipraticien et notamment médecin spécialiste sont plus faibles pour la région de la Montérégie.

### *Taux d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse<sup>22</sup>*

Pour la période 1993-1999, le taux annuel moyen d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse était pour l'ensemble du Québec de 4,4 pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans. Il s'agit des enfants et des jeunes pour lesquels les services des centres jeunesse ou le tribunal ont décidé d'appliquer des mesures de protection. Ce sont les nouveaux cas dans l'année qui ne faisaient pas déjà l'objet de mesures de protection.

Pour la région de la Montérégie, le taux d'incidence est de 3,7 pour 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans. Cette valeur est significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec.

<sup>21</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Info-Sérhum*, mars 2002, Tableau 4.

<sup>22</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, Les publications du Québec, 2001, p. 231.

Tableau 9 : Taux d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, 1993-1999, Québec, région de la Montérégie ( taux annuel moyen pour 1 000 jeunes âgés de 0 – 17 ans)

RÉGION	TAUX D'INCIDENCE
Québec	4,4
<b>Montérégie</b>	<b>3,7</b>

### **Informations sur la durée moyenne<sup>23</sup> de certains services offerts par les Centres jeunesse<sup>24</sup>**

Pour la région de la Montérégie, les trois indicateurs retenus quant à la durée moyenne dévoilent un nombre de jours supérieur à celui de l'ensemble des Centres jeunesse du Québec.

**Tableau 10 : Durée moyenne de traitement des signalements traités durant l'année, durée moyenne entre la rétention des signalements et le premier contact avec l'intervenant, durée moyenne entre la réception des signalements et la fin de l'évaluation, Québec, région de la Montérégie, 2000-2001, (en jours – calendrier)**

<b>Région</b>	<b>Durée moyenne de traitement des signalements traités durant l'année (en jours-calendrier)<sup>25</sup></b>	<b>Durée moyenne entre la rétention des signalements et le premier contact avec l'intervenant (en jours-calendrier)<sup>26</sup></b>	<b>Durée moyenne entre la réception des signalements et la fin de l'évaluation (en jours-calendrier)<sup>27</sup></b>
<b>Québec</b>	9,47	23,10	63,44
<b>Montérégie</b>	<b>13,06</b>	<b>25,00</b>	<b>79,00</b>

<sup>23</sup> Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit bien de durée moyenne, un processus de « priorisation » des cas est établi par le Centre jeunesse.

<sup>24</sup> Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Rapport statistique annuel, 2000-2001, Centres jeunesse*, Formulaire AS-480.

<sup>25</sup> La durée de traitement d'un signalement est le nombre de jours – calendrier (inclut tous les jours de l'année qu'ils soient fériés ou non) écoulés entre la date de réception du signalement et la date de décision de retenir ou non le signalement. Un signalement est toute situation d'un enfant 0 - 17 ans, rapportée au directeur de la Protection de la jeunesse par une personne qui pense que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être compromis. La personne qui communique a la présomption que la sécurité ou le développement de l'enfant est ou peut être compromis.

<sup>26</sup> La durée entre la rétention du signalement et le premier contact est le nombre de jours – calendrier (inclut tous les jours de l'année qu'ils soient fériés ou non) écoulés entre la date de décision de retenir le signalement et la date du premier contact de l'intervenant – évaluation avec l'enfant et/ou le parent. La première intervention faite par l'intervenant auprès de l'utilisateur ou d'un interlocuteur significatif du milieu a comme objectif d'obtenir des informations eu égard à la décision d'évaluation.

<sup>27</sup> La durée entre la réception du signalement et la fin de l'évaluation est le nombre de jours – calendrier écoulés entre la date de réception du signalement et la date de fin de l'évaluation. La date de fin de l'évaluation est la date de fin de la rédaction du rapport d'évaluation.

## L'éducation

### **Fréquentation scolaire des 15-24 ans<sup>28</sup>**

Au Québec, en 1991, 37,3 % des jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne fréquentaient pas l'école<sup>29</sup>. En 1996, c'était le cas de 30,9 % des jeunes. Pour la région de la Montérégie, la proportion de jeunes de 15-24 ans ne fréquentant pas l'école est presque identique à celle pour l'ensemble du Québec, et cela pour les deux années de 1991 et 1996.

**Tableau 11 : Proportion de la population des jeunes âgés entre 15 – 24 ans ne fréquentant pas l'école, Québec, région de la Montérégie, 1991, 1996, (en %)**

Région	1991	1996
Québec	37,3	30,9
Montérégie	37,7	30,7

### **Obtention d'un premier diplôme du secondaire (secteur des jeunes et des adultes de moins de 20 ans)<sup>30</sup>**

Pour l'année 1990-1991, le taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires chez les jeunes et les adultes de moins de 20 ans était pour l'ensemble du Québec de 65,6 %. En 2000-2001, le pourcentage était estimé à 71,7 %<sup>31</sup>.

Dans la région de la Montérégie, le taux d'obtention d'un premier diplôme du secondaire était de 66,8 % en 1990-1991 et de 72,8 % en 2000-2001. Ces taux sont un peu plus élevés que ceux associés aux données provinciales.

<sup>28</sup> Institut de la statistique du Québec, *Recensement de la population, 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Cahier 4, Travail, scolarité et mobilité*, Collection les régions, avril 2000.

<sup>29</sup> Il s'agit de la fréquentation à temps plein ou à temps partiel (le jour ou le soir) d'une école, d'un collège ou d'une université. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

<sup>30</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, fiche 5.3.

<sup>31</sup> Ces statistiques régionales doivent être interprétées avec circonspection. Les indices varient suffisamment pour que le rang des régions administratives soit passablement modifié d'une année à une autre.

Tableau 12 : Taux d'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires (secteur jeunes et adultes de moins de 20 ans) , Québec, région de la Montérégie, 1990-1991, 2000-2001<sup>32</sup>, (en %)

Région	1990 - 1991	2000 - 2001
Québec	65,6	71,7
<b>Montérégie</b>	<b>66,8</b>	<b>72,8</b>

**Moyenne et taux de réussite aux épreuves du secondaire pour lesquelles il y a eu des épreuves uniques (secteur des jeunes)<sup>33</sup>**

En juin 2001, pour l'ensemble du Québec, la moyenne aux épreuves du secondaire était de 73,5% et le taux de réussite était de 85,9%.

En juin 2001, pour la région de la Montérégie, la moyenne aux épreuves du secondaire ainsi que le taux de réussite étaient plus élevés en comparaison aux données pour l'ensemble du Québec.

Tableau 13 : Moyenne et taux de réussite aux épreuves du secondaire (secteur des jeunes), Québec, région de la Montérégie, juin 2001, (en %)

Région	Moyenne	Taux de réussite
Québec	73,5	85,9
<b>Montérégie</b>	<b>74,0</b>	<b>87,1</b>

**Taux de diplomation selon la durée des études et le sexe<sup>34</sup>**

Pour la région de la Montérégie, parmi les élèves nouvellement inscrits en secondaire 1 en 1994-1995, 57,8 % ont obtenu un premier diplôme du secondaire en 1998-1999, soit après cinq ans; 66,0 % ont obtenu un premier diplôme en 1999-2000, après six ans et 68,8 % ont obtenu un premier diplôme en 2000-2001, après sept ans. Le taux de diplomation des garçons est inférieur à celui des filles, 61,5% versus 76,8 % après sept ans.

<sup>32</sup> Les données de 2000-2001 sont des estimations.

<sup>33</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2002, fiche 4.2.

<sup>34</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, *Résultats aux épreuves uniques de juin par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*, Direction de la sanction des études, 2002.

**Tableau 14 : Taux de diplomation selon la cohorte de 1994, la durée des études et le sexe, région de la Montérégie, (en %)**

COHORTE DE 1994 : Montérégie <sup>35</sup>				
5 ans	6 ans	7 ans		
		Total	M	F
<b>57,8</b>	<b>66,0</b>	<b>68,8</b>	<b>61,5</b>	<b>76,8</b>

---

<sup>35</sup> La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires mentionnées dans la région. Seule la diplomation du réseau public est considérée. De plus, il s'agit de la diplomation des élèves qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes.

## Le marché du travail

### ***Le taux d'activité et le taux de chômage<sup>36</sup>***

Au Québec, en 2001, 70,1 % des jeunes âgés entre 15 et 29 ans font partie de la population dite active<sup>37</sup>. Le taux d'activité de la population des 30-64 ans est de 75,6 %. Le taux de chômage de la population active des 15-29 ans est de 11,6 % alors que celui des 30-64 ans est de 7,7 %.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans de la région de la Montérégie ont un taux d'activité plus fort que leurs pairs du Québec. Leur taux de chômage est aussi plus faible.

Tableau 15 : Taux d'activité et taux de chômage des 15 – 29 ans, Québec, région de la Montérégie, 2001 (en %)

Région	Taux d'activité	Taux de chômage
Québec	70,1	11,6
Montérégie	74,1	10,3

### ***Le taux d'emploi et le taux d'emploi atypique<sup>38</sup>***

Au Québec, en 2001, 56,8 % de la population totale des 30 ans et plus est en emploi. Chez la population totale des 15-29 ans, le taux d'emploi est de 62 %. Pour ce qui est de l'emploi atypique, il concerne 32,8 % de l'ensemble des travailleurs de 30 ans et plus du Québec. Chez les travailleurs de 15-29 ans, l'emploi atypique rejoint 46,7 % de ceux-ci.

Comparativement aux jeunes de l'ensemble du Québec, les 15-29 ans de la région de la Montérégie ont un taux d'emploi plus fort. Toutefois, leur taux d'emploi atypique est semblable aux données provinciales.

<sup>36</sup> Institut de la statistique du Québec, *Le marché du travail selon les régions administratives, Québec, 2001*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>37</sup> La population active correspond à la population civile de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage.

<sup>38</sup> L'emploi atypique comprend l'emploi à temps partiel (semaine de travail inférieure à 30 heures), l'emploi temporaire (emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin) et l'emploi du travailleur indépendant (propriétaire actif d'entreprises constituées ou non en société avec ou sans aide rémunérée et autres travailleurs indépendants) Source : Statistique Canada, Enquête sur la Population Active (EPA), Compilation de l'Institut de la statistique du Québec réalisée pour le Conseil permanent de la jeunesse.

Tableau 16 : Taux d'emploi et taux d'emploi atypique des 15-29 ans, Québec, région de la Montérégie, 2001, (en %)

Région	Taux d'emploi	Taux d'emploi atypique
Québec	62,0	46,7
Montérégie	66,5	46,1



## La situation économique

### *Les prestataires du programme d'assistance-emploi<sup>39</sup>*

En décembre 2001, 408 199 adultes<sup>40</sup> ont été prestataires du programme d'assistance-emploi du gouvernement du Québec. Les prestataires adultes de moins de 30 ans étaient au nombre de 80 542, ce qui représente 19,7 % de l'ensemble des prestataires adultes. L'âge moyen des prestataires adultes de moins de 30 ans était de 23,9 ans.

Tableau 17 : Nombre de prestataires adultes de moins de 30 ans et proportion des prestataires adultes de moins de 30 ans sur l'ensemble des prestataires adultes, Québec, région de la Montérégie, décembre 2001

Région	Nombre de prestataires adultes de moins de 30 ans	Proportion des prestataires adultes de moins de 30 ans, %
Québec	80 542	19,7
Montérégie	11 087	21,4

Dans la région de la Montérégie, la proportion de prestataires adultes de moins de 30 ans était supérieure, en décembre 2001, à celle de l'ensemble des prestataires adultes du Québec de moins de 30 ans.

### *Le revenu moyen d'emploi<sup>41</sup>*

En 1995, le revenu moyen d'emploi pour les Québécois de 15 ans et plus était de 25 116 \$ (29 824 \$ pour les hommes et 19 472 \$ pour les femmes). Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, le revenu moyen d'emploi était de 7 908 \$ (8 749 \$ pour les hommes et 6 973 \$ pour les femmes).

<sup>39</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Statistiques sur les prestataires d'assistance-emploi*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

<sup>40</sup> Un adulte est une personne âgée de 18 ans ou plus qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance, ou encore une personne mineure ayant la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu sa pleine émancipation par un tribunal.

<sup>41</sup> Statistique Canada. Recensement de 1996. Institut de la statistique du Québec. *Statistiques régionales rassemblées pour le Sommet du Québec et de la jeunesse*, Gouvernement du Québec, octobre 1999, p. 33.

Tableau 18 : Revenu moyen d'emploi, 15 ans et plus, 15-24 ans, Québec, région de la Montérégie, 1995, (en dollars)

Région	Revenu moyen d'emploi \$	
	15 ans et plus	15-24 ans
Québec	25 116	7 908
Montérégie	26 372	8 151

Dans la région de la Montérégie, le revenu moyen d'emploi est plus élevé que celui de l'ensemble de la province pour la population des 15 ans et plus . Pour ce qui est du revenu moyen d'emploi des jeunes de 15-24 ans de la région, il est légèrement supérieur aux données provinciales.

#### ***Taux de faible revenu des personnes seules dans certaines agglomérations urbaines du Québec<sup>42</sup>***

Au Québec, le taux de faible revenu des personnes seules s'élevait à 49,7 % en 1995. L'incidence de la pauvreté pour les personnes seules est une des plus élevées parmi les différents groupes de la population. Les jeunes (de moins de trente ans) qui vivent seuls sont particulièrement vulnérables puisque, pour l'ensemble du Québec, c'est 61,4 % d'entre eux qui vivent sous le seuil de faible revenu.

Pour les différentes agglomérations urbaines de la région, les taux de faible revenu pour les personnes vivant seules fluctuent selon l'âge. Ainsi les taux pour les personnes qui vivent seules sont, dans tous les cas, inférieurs à ceux des jeunes vivant seuls. C'est à St-Hyacinthe qu'on retrouve le taux de faible revenu des jeunes vivant seuls le plus élevé de la région.

Tableau 19 : Taux de faible revenu des personnes seules et des jeunes vivants seuls dans les principales agglomérations urbaines du Québec, Québec, Granby, St-Jean-sur-Richelieu, St-Hyacinthe, Sorel, Salaberry-de-Valleyfield, 1995, (en %)

Agglomérations urbaines du Québec	Taux de faible revenu des personnes vivant seules	Taux de faible revenu des jeunes (moins de trente ans) vivant seuls
Le Québec	49,7	61,4
Granby	45,5	47,3
St-Jean-sur-Richelieu	47,3	54,8
St-Hyacinthe	49,0	63,6
Sorel	50,8	62,8
Salaberry-de-Valleyfield	53,0	55,7

<sup>42</sup> Conseil canadien de développement social, *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, (pages consultées au mois de mai 2002), [En ligne] adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

## **Renseignements:**

Conseil permanent de la jeunesse  
12, rue Sainte-Anne, 2e étage  
Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : (418) 644-9595  
Sans frais : 1-800-363-1049  
Télécopie : (418) 646-0798

[conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca](mailto:conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca)  
[www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)

**Conseil permanent  
de la jeunesse**

**Québec** 